BREVE HISTOIRE DU TABAC

Dr M.TOLEDANO

De l'Antiquité à Christophe Colomb

Le tabac est une plante herbacée de la famille des solanacées, dont les feuilles sont riches en nicotine.

La culture du tabac est originaire d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud, et elle a vraisemblablement débuté il y a plus de 4.000 ans.

Le tabac fut probablement utilisé pour la première fois par les Mayas puis par diverses tribus amérindiennes, notamment au cours de rituels religieux et sociaux. Sa consommation s'étend également à toutes les Caraïbes.

Les indiens commencent à rouler les feuilles de tabac jusqu'à obtenir une sorte de grand cigare qu'ils appellent "tabaco'' ou '' tobago''.

La fumée fut longtemps associée à des croyances et à des rituels, tantôt funéraires, tantôt festifs. Avant la découverte des Amériques, le tabac est surtout une plante sacrée et curative, utilisée par les prêtres et les chamanes. Il sert à communiquer avec les esprits et à apaiser des douleurs. Ceci est corroboré par de nombreuses représentations de dieux et de prêtres fumant.

Les fouilles effectuées en Amérique du Sud révélèrent également un usage ancestral de la pipe remontant à près de mille ans avant notre ère.

Les occidentaux ne fumèrent qu'après la découverte des Amériques par Christophe Colomb. Dans son Journal de Navigation du 28 mars 1492, il écrit avoir vu à Cuba des indiens : "hommes et femmes, avec un petit tison allumé, composé d'une sorte d'herbe dont ils aspiraient le parfum suivant la coutume".

Le XVIe siècle et l'extension rapide du tabac

En 1527, l'évêque Barthélemy de Las Casas confirma dans son Histoire Générale des Indes l'utilisation du cigare par les indiens : "L'herbe dont les Indiens aspirent la fumée est bourrée dans une feuille sèche (…). Les Indiens l'allument par un bout et sucent ou hument par l'autre extrémité, en aspirant intérieurement la fumée, avec leur haleine".

Les aventuriers du Nouveau Monde furent parmi les premiers fumeurs occidentaux. Ils furent également les premiers à rapporter des feuilles de tabac séchées et à les fumer par plaisir.

Pendant le XVIe siècle, le tabac se vit attribuer en Europe de nombreuses vertus thérapeutiques.

Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal, ne serait pas entré dans l'Histoire si un marchand revenant d'Amérique ne lui avait pas cédé quelques feuilles de tabac. L'ambassadeur, auquel le tabac apparaissait comme une herbe miracle, décida d'en envoyer à la reine Catherine de Médicis, pour la guérir de ses migraines. Il donna ainsi son nom à la plante. Le tabac gagna alors en notoriété en France et fut aussi appelé ''Herbe-à-la-Reine''.

Le moine cordelier André Thévet tenta bien de dénoncer l'injustice selon laquelle il est le premier à avoir introduit le tabac en France (1556). Mais sans succès…

Ainsi apparaît le terme ''Nicotiana Tabacum'': cette herbe est alors censée guérir toutes sortes de maladies.

L'usage du tabac se répandit très rapidement à travers toute l'Europe comme par exemple :

- En Italie, en 1561 ;
- En Angleterre, en 1565 ;
- En Allemagne vers 1570 ; A Vienne, dans les mêmes années;
- En 1580, il parvient en Turquie, véritable porte vers l'Asie continentale;
- Quinze ans plus tard c'est la Corée, le Japon et la Chine, avec les Portugais;
- Pour l'Afrique, l'entrée s'est faite par le Maroc en 1593.

Dès la fin du XVIe siècle, le tabac est connu dans le monde entier et on continue à lui prêter de nombreuses vertus thérapeutiques.

Le XVIIe siècle et les premières oppositions

L'extension mondiale du tabac se poursuit bien qu'il suscite de plus en plus de tentatives d'opposition. Ses vertus thérapeutiques sont mises en doute :

- Le souverain d'Angleterre Jacques Ier devient un adversaire irréductible du tabac.

- En Perse, le shah Abbas, se référant au Coran, fait trancher les lèvres des fumeurs.

- A Constantinople, le sultan Amurât IV pend ou brûle les fumeurs de pipe et de tabac.

- A Moscou, vers 1635, le Tsar Michel Fedorovitch, fondateur de la dynastie des Romanov, menace les fumeurs de 60 coups de bâton sous la plante des pieds.

- En 1642, le pape Urbain VIII, dans une bulle, interdit la consommation de tabac sous peine d'excommunication.

- La France adopte une attitude bien plus nuancée et saisit le bénéfice fiscal d'un tel commerce. Du fait des ordonnances de Richelieu (1629, droits de douane) puis de Colbert (1674, la culture du tabac devient un monopole, confirmé et élargi en 1719), l'Etat perçoit un fort revenu en taxant considérablement ce produit. Alors qu'il devient chic de priser son tabac et non plus de le chiquer ou de le fumer, l'Etat empoche annuellement, dès la fin du XVIIIe, près de 30 millions en équivalents francs.

Le XIXe siècle et la naissance du tabagisme

En 1809, Louis-Nicolas Vauquelin isole le principe actif du tabac : la nicotine. La nicotine est un alcaloïde liquide, huileux et incolore, extrait des feuilles de Nicotina Tabacum, dont elle représente 2 à 8% du poids sec.

Napoléon rétablit le monopole des tabacs en 1811, qui avait été aboli en 1791, avec la création d'une Régie d'Etat.

La cigarette apparaît entre 1830 et 1840 et constitue un moyen efficace et peu coûteux pour fumer du tabac.

Le tabagisme prend un tel essor que, dès 1868, l'Association Française contre l'Abus du Tabac est créée et demande à être reconnue d'utilité publique en 1881. On compte alors parmi ses membres d'éminentes personnalités comme Pasteur.

Mais dès cette époque, surtout après l'invention de la machine à rouler les cigarettes par l'américain James Bonsack en 1881, le rapport de 1 à 10 entre le coût de production et le prix de vente du tabac laisse peu de place à cette Association, dont la reconnaissance d'utilité publique reste lettre morte.

Les cigarettes blondes dans les poches des G.I.

En 1944, les G.I. américains venus libérer l'Europe apportent avec eux leurs cigarettes blondes.

A partir de cette date, le tabac blond et les marques américaines envahissent l'Europe, et la consommation de tabac s'étend aux femmes et à toutes les classes de la société.

La cigarette filtre inventée vers 1930 n'apparaît qu'en 1950, une fois prouvée la toxicité du tabac.

Depuis, ce qui est désormais considéré comme un fléau ne cesse de prendre de l'ampleur.

En France, la consommation annuelle de tabac est passée de 810 g par tête en 1888 à 2 kg en 1995.

Quant au rapport entre les sommes investies par l'Etat dans sa lutte contre le tabagisme, et les taxes encaissées sur la vente de tabac, **il était en 1995 de 1 à 3000**.